



Accueil des 6^{èmes} Rentrée 2024-2025

Kléber Corenflos, Chef d'Etablissement

15 juin 2024

ETABLISSEMENT CATHOLIQUE D'ENSEIGNEMENT
SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION AVEC L'ETAT & SOUS TUTELLE DES SŒURS DE LA PRESENTATION DE MARIE
21 rue du Camas
13005 MARSEILLE
Tél : 04 95 08 12 40

Saint Charles Camas

- Ecole, collège et lycée sous tutelle des Sœurs de la Présentation de Marie, à Bourg St Andéol
- Etablissement privé catholique sous contrat avec l'état
- Réseau ECCOLY

Saint Charles Camas : les équipes

- Le chef d'établissement
- Une adjointe en pastorale scolaire
- Une animatrice en pastorale scolaire
- Les enseignants et le professeur principal
- Une responsable des 6^{èmes}
- Un Responsable de Vie Scolaire (RVS)
- Un Adjoint au RVS
- Des personnels d'éducation (surveillants)
- Une assistante de direction 2nd degré
- Une secrétaire de direction 1^{er} degré
- Des personnels d'accueil, technique et de comptabilité
- Des parents de l'APEL

Saint Charles Camas :

Notre Fondateur

UN ETABLISSEMENT CATHOLIQUE SOUS LA TUTELLE DES
SŒURS DE LA PRESENTATION DE MARIE

Un projet éducatif qui s'appuie sur :

- L'Évangile
- L'œuvre du fondateur Charles Démia
- L'héritage Éducatif des Sœurs Saint Charles
- Le charisme et la spiritualité de Marie Rivier

Il représente :

- un cadre pour le travail des équipes
- une garantie pour les élèves et les familles

Organisation :

- Pastorale
- Culture religieuse



Les objectifs de la 6^{ème}

- Finaliser et valider le cycle 3 (CM1 + CM2 + 6^{ème}).
- Poursuivre les apprentissages.
- Devenir un collégien.

Le cycle 3 : CM1 + CM2 + 6^{ème}

Plusieurs finalités :

- Finaliser et valider le cycle 3.
- Consolider les apprentissages fondamentaux.
- Faciliter la transition entre l'école primaire et le collège : continuité – adaptation.

Conséquences :

- Création de liens entre les équipes du primaire et du secondaire.
- Amélioration de la cohérence et de la progressivité des compétences à acquérir.

Les apprentissages

MATIERES	HORAIRE HEBDOMADAIRE	REMARQUES
FRANCAIS	4,5 heures	+ aide ou approfondissement (voir plus bas)
HISTOIRE GEO, EMC	3 heures	
ANGLAIS	4 heures	+ 1h de soutien tous les 15 jours (si besoins)
MATHS	4,5 heures	+ 0,5h soutien + aide ou approfondissement (voir plus bas)
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	1,5 heure	Salle spécialisée 1h en classe entière / 1h tous les 15 jours en ½ classe
SCIENCES PHYSIQUES	1 heure	Salle spécialisée
EDUCATION. MUSICALE	1 heure	Salle Spécialisée / + Atelier musical 1h et/ou chorale 1h
ARTS PLASTIQUES	1 heure	Salle Spécialisée
EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	4 h officiellement 3 h à St Charles	Une semaine d'activités physiques (capitalisation des heures) Association sportive (le midi et/ou mercredi après-midi)
Aide ou Approfondissement	2 heures	Groupes de besoins en Maths ET Français
HEURES DE VIE DE CLASSE	1h par quinzaine	Prof. principal
HEURE DE PASTORALE	1 heure	
LE CDI		
DEVOIRS FAITS	1 heure au moins	avec un enseignant

Devenir un collégien

Entrée en 6ème = étape charnière, synonyme de changements et d'adaptation

- Un nouvel environnement de travail (10aine d'enseignants, plusieurs salles de classe, s'habituer aux notes.)
- Un nouveau rythme:
 - découpage de la journée en 6 ou 7 séances
 - Cours mercredi matin
 - Beaucoup plus de travail à la maison.

Devenir un collégien

Entrée en 6ème = étape charnière, synonyme de changements et d'adaptation

- Développer l'autonomie
 - Construire sa propre organisation de travail.
 - Savoir utiliser son casier.
 - Trouver sa place dans le collège.
- Découvrir un nouveau règlement intérieur.
 - Se familiariser avec le service de « vie scolaire ».
- Savoir utiliser les ressources pédagogiques et humaines du collège (labo, CDI, salle info, salle de permanence, ...).

Projets

- Visite de la Tutelle à Bourg St Andéol (sept)
- Stage EPS (cohésion de groupe-sept)
- Concours Kangourou (concours national de mathématiques)
- Sortie SVT
- Projet Eloquence
- Commission Développement Durable (éco-délégués)
- Semaine Evasion
- AS (Association Sportive)
- Atelier musical ; chorale
- Parrainage par des lycéens (1^{ère})

La vie scolaire (généralités)

- Connaître et appliquer le règlement intérieur (élèves et parents).
- Rdv médicaux ou orthophonistes : en dehors des cours.
- Trousses d'urgence des PAI.
- Regarder le carnet de correspondance tous les soirs et signer ce qui doit être signé.
- Informer le collège de tout changement (adresse, tel portable, fixe, mail, situation familiale, traumatisme...).
- Ne pas hésiter à demander des explications.
- Aller régulièrement sur le site et sur « école directe » (activer les notifications).
- Sécurité : Contrôle strict des entrées et des sorties.

La vie scolaire (entrées/sorties)

- Accueil des élèves à partir de 7h30 jusqu'à 18h maximum
- De 7h30 à 7h45, l'entrée se fait par le petit portillon puis par le portail gris rue du Camas.
- Les élèves de 6^{ème} sont au collège toute la journée de 7h55 à 12h00 et de 13h45 à 16h50. Seule la vie scolaire peut procéder à un changement ; les familles sont averties par un SMS ou un mail.
- Sauf exception, les entrées et les sorties se font par le portail collège-lycée, le matin, à partir de 7h45 et dans la journée, cinq minutes avant les cours.
- En cas de retard, entrer par l'accueil.
- Entre deux sonneries, pas de sortie.

La vie scolaire (entrées/sorties)

- Aux entrées et aux sorties, chaque élève doit présenter son carnet de correspondance.
- Les demi-pensionnaires du collège ne quittent l'établissement qu'en fin de journée ou après leur repas (13h00 ou 13h45) s'ils n'ont plus cours.
- En 6^{ème}, si changement exceptionnel d'emploi du temps, c'est l'établissement qui décide et informe les familles par l'intermédiaire d' « école directe ».
- Les élèves peuvent rentrer plus tard ou sortir plus tôt avec l'autorisation exceptionnelle signée par les parents.
- Aucun élève, n'est autorisé à quitter l'établissement entre deux cours.

La vie au collège (conseils)

- Etre sur la « même longueur d'onde » .
- Parlez du collège à vos enfants, mais pas que des notes...
- Soutenez et encouragez votre enfant dans son travail.
- Venez aux réunions.
- N'hésitez pas à contacter la vie scolaire en cas d'inquiétude et redites à vos enfants de ne pas hésiter à se diriger vers un adulte s'ils ont le moindre problème.
- Appuyez vous sur l'APEL, ou mieux, devenez membre actif.

L'APEL

- Partenaire des parents et de l'établissement.
 - Relais entre les parents et l'établissement.
 - Porteuse de projets.
 - Aides financières, remise de récompenses...
 - ...
-
- Présidente : Mme Hélène GERARD.
 - Contact : apel.stcharlescamas@laposte.net

Communiquer / S'informer

- Par téléphone 04 95 08 12 40 (accueil, vie scolaire, comptabilité)
- Ligne directe comptabilité : 04 91 18 50 24
- Par mail : accueil@stcharles-camas.fr
- Par Ecole Directe (codes parents remis à l'inscription ; codes élèves remis en début d'année)
- Par le site Web : <http://www.stcharles-camas.com/>
- Par le carnet de correspondance
- Par courrier au 21 rue du Camas 13005 Marseille

Bienvenue au collège Saint Charles Camas

